



Jean-Louis Guigou Délégué général d'IpeMED

Gardons le cap !

► Ne nous le cachons pas. Le nouveau report du sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union pour la Méditerranée (UPM) est une très mauvaise nouvelle. Ce blocage, dû en grande partie au conflit israélo-palestinien, contraste avec la dynamique mondiale de régionalisation, comme en témoigne la tenue récente de la dix-

huitième réunion des dirigeants économiques du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (Apec). Certes, ce dernier connaît aussi ses propres problèmes politiques mais cela n'empêche pas ses membres de continuer à avancer sur la voie de l'intégration économique. Faut-il donc désespérer du processus euro-méditerranéen ? Tel n'est pas notre avis à IpeMED. Bien sûr, nous avons conscience des tensions politiques mais nous savons aussi que la Méditerranée peut être un carrefour d'échanges intenses entre ses deux rives. C'est pourquoi nous sommes plus que jamais persuadés que c'est aux acteurs

économiques de prendre le taureau par les cornes. Ce sont eux qui doivent se mobiliser pour rapprocher le Nord et le Sud de la Méditerranée par le biais de projets structurants, pourvoyeurs d'emplois et basés sur le partage de la valeur ajoutée. Se retrancher dans l'attentisme opportuniste serait une grave erreur. Dans un monde qui ne cesse de se globaliser et où la régulation internationale reste bien timide, l'avenir de l'Europe se situe au Sud et à l'Est de la Méditerranée. Réciproquement, l'avenir de ces pays passe par un ancrage à l'Europe. C'est bien cela qu'il ne faut pas perdre de vue.

L'enjeu social en Méditerranée

Chaque automne, la publication du rapport annuel sur le développement humain du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) fait grincer des dents au Sud de la Méditerranée. Cette année encore, la livraison, début novembre, de la vingtième édition de ce document, incontournable pour juger les progrès des pays à l'aune du bien-être de leurs populations, a déclenché nombre de polémiques. Il faut dire que les classements ne sont guère flatteurs. Sur 169 pays concernés, la Libye est 53^e, la Tunisie 81^e, l'Algérie 84^e, le Maroc 114^e et la Mauritanie 136^e. Des rangs qui font tout de même réfléchir quand on les compare, par exemple, à ceux des pays du Golfe avec une place de 32^e pour les Émirats arabes unis, 38^e pour le Qatar et 39^e pour Bahreïn. Par contre, la comparaison avec les classements des années précédentes n'est guère possible, dans la mesure où le Pnud a modifié ses critères d'évaluation. Basé sur l'espérance de vie, le niveau d'étude et le revenu annuel par habitant, le rapport a aussi pris en compte des critères révisés, tels que les inégalités, la différence de situation entre hommes et femmes et, enfin, la pauvreté sous toutes ses formes.

TROP NÉGATIF Mais pour nombre d'officiels maghrébins, ce classement est trop négatif et ne tient pas compte des progrès réalisés notamment en matière de lutte contre la pauvreté. Ils ajoutent aussi que le Pnud devrait être plus rigoureux pour ce qui est de la



LE MAROC FAIT PARTIE DES DIX PAYS DONT LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN A LE PLUS PROGRESSÉ AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES. LA HAUSSE DU NIVEAU DE VIE, L'AMÉLIORATION DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS SONT AUSSI UN ENJEU POUR ATTIRER L'INVESTISSEUR ÉTRANGER.

des dix pays qui ont le plus progressé en matière de développement humain au cours des cinq dernières années.

DICHOTOMIE D'où vient une telle dichotomie ? L'explication est simple. Cela signifie que les pays du Maghreb font certes des efforts mais que d'autres en font plus qu'eux. C'est le signe que la compétition mondiale ne se limite pas uniquement dans la stabilisation des grands équilibres macro-économiques ou dans les mesures incitatives pour attirer l'investisseur étranger. La hausse constante du niveau de vie et le renforcement des classes moyennes sont aussi un enjeu de même que l'amélioration des systèmes éducatifs. Et dans cette bagarre générale, il ne sert à rien de se reposer sur ses lauriers mais il faut faire en sorte d'être dans le peloton de tête.

Akrim Belkaïd, journaliste et conseiller éditorial

Desertec trace sa feuille de route

Dii veut créer, d'ici à quarante ans et pour 400 milliards de dollars, un réseau d'installations éoliennes et solaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, censées fournir jusqu'à 15% de la consommation d'électricité de l'Europe.



● Un an après le lancement de l'initiative industrielle Desertec (Dii), la première conférence-exposition annuelle de ce consortium privé a été organisée à Barcelone les 25-26 octobre derniers. Près de deux cents participants, majoritairement des industriels allemands, ont été accueillis par Paul van Son, PDG de Desertec. Ce dernier a indiqué que l'initiative devait se traduire en étapes et projets commerciaux pour la région euro-méditerranéenne. Réunissant 51 partenaires, Dii vise à créer, d'ici à quarante ans et pour 400 milliards de dollars, un réseau d'installations éoliennes et solaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, censées fournir jusqu'à 15% de la consommation d'électricité de l'Europe. Pour l'heure, le consortium entend se concentrer jusqu'en 2012, sur la création d'un environnement législatif et régulateur propice, sur l'analyse de projets de référence et sur le développement d'un plan de mise en œuvre de projets concrets pour la production d'électricité verte. La phase de réalisation doit débuter après 2012.

Assurer le succès du projet
Plusieurs hauts représentants des institutions européennes et des ministères des pays de l'Union européenne (UE), conviés pour l'événement, ont, dans leur discours, largement

soutenu l'initiative industrielle. Ils ont également relevé les points techniques, financiers et réglementaires qui méritent d'être encore étudiés. La conférence a permis de clarifier la relation de la démarche industrielle avec celle du Plan solaire méditerranéen (PSM), initiée dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Les deux sont étroitement liées et Desertec est une initiative



Paul van Son, PDG de Desertec

industrielle opportune qui vient soutenir le PSM. «On ne peut dès lors qu'appuyer l'initiative industrielle Desertec», souligne ainsi Stefan Auer, directeur général adjoint du ministère allemand des Affaires

étrangères.

Quant à l'acheminement de l'électricité des lieux de production vers les centres de consommation, Dii présentera des scénarios pour la configuration des réseaux électriques, avec les propositions d'investissements qui s'imposent. Sur ce point, l'accent a été mis sur la nécessité de développer une étroite coopération entre Dii et Medgrid-Transgreen. Georges de Montravel, directeur exécutif de Medgrid-Transgreen, a précisé que les deux projets n'étaient pas en compétition et qu'ils échangeaient régulièrement des informations pour éviter la duplication de recherches et d'études. Le secrétaire d'État au ministère allemand de l'Économie et de la Technologie, Jochen Homann, a ajouté que «Transgreen complète Desertec». La conférence aura été ainsi l'occasion de mettre en évidence le partage tacite des champs d'action de l'initiative allemande et de l'initiative française et leur nécessaire collaboration.

Morgan Mozas, chef de projet Ipemed

Interrogations

La réussite de Desertec passe aussi par l'essor des marchés de l'électricité dans la région euro-méditerranéenne. Pour nombre de participants, le versement de subventions publiques pour les investissements dans les projets énergétiques est incontournable. Dii propose de fixer en Europe un tarif d'achat unique pour l'énergie solaire et éolienne d'Afrique du Nord. Mais des questions persistent. Les Européens sont-ils prêts à acquérir cette énergie produite au Sud ? Et à quel prix ? D'autres incertitudes demeurent sur la participation et les bénéfices économiques et sociaux des pays du Sud et l'Est de la Méditerranée. Alors que peu de représentants de la rive sud étaient présents à la conférence, le commissaire européen à l'Énergie, Günther Oettinger, a rappelé que Desertec doit être mené avec les pays du Sud. Même discours chez la vice-présidente de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie du Parlement européen, Anni Podimata, qui a insisté sur la nécessaire contribution de Desertec au développement de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. M.M.

REPÈRE

500
MÉGAWATTS

C'est la capacité de production d'électricité verte pour laquelle Desertec et l'État tunisien ont convenu, début novembre, de lancer une étude de pré-faisabilité. Intégré dans le Plan solaire tunisien, ce projet de production comprend 250 MW en solaire concentré, 125 MW photovoltaïques et 125 mégawatts éoliens.



Relancer le processus euro-méditerranéen

RETOUR SUR UNE RÉFLEXION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PARRAINAGE POLITIQUE D'IPEMED SUR L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE. EXTRAIT DE L'APPEL SIGNÉ EN MARS PAR LES PERSONNALITÉS MEMBRES DE CETTE INSTANCE.

Élisabeth Guigou et Abderrahmane Hadj Nacer, coprésidents du Comité de parrainage politique d'Ipemed.



A l'heure où la reprise de l'économie mondiale reste incertaine et cela après deux années marquées par la plus grave crise économique et financière depuis 1929, l'Europe ne peut se permettre l'attentisme à l'égard de ses rives sud et est. Elle risquerait de se trouver, une nouvelle fois, en marge de la dynamique de globalisation en ignorant le potentiel de croissance de cette région avec laquelle elle doit mettre en place un modèle de co-développement fondé sur des économies productives et le partage équitable de la valeur ajoutée.

La relance du processus euro-méditerranéen doit ainsi permettre la mise en œuvre des projets régionaux dans le domaine de l'eau, la dépollution, l'énergie, notamment solaire, le transport, les technologies numériques, la formation et la santé. Cette relance doit faciliter la construction d'un espace financier intégré entre les rives nord et sud. Elle doit aussi s'ouvrir à la question agricole. La prochaine réforme de la politique agricole commune européenne (PAC) pourrait constituer une opportunité pour concevoir un grand marché commun d'un milliard d'individus s'articulant autour de politiques et de préférences communes.

LES MÊMES VALEURS ET ATTENTES Mais les initiatives euro-méditerranéennes ne peuvent limiter leur rôle aux seuls soutiens et encouragements de projets économiques et financiers qui faciliteront la convergence économique entre les rives nord et sud de la Méditerranée. Elles doivent aussi intégrer le fait que les populations du Sud et de l'Est de la Méditerranée partagent les mêmes valeurs et attentes que leurs homologues du

Nord⁽¹⁾. Nous ne devons pas éluder le fait que ces populations aspirent à une meilleure gouvernance, à un meilleur respect des droits de la personne humaine et des libertés individuelles. Des libertés qui conditionnent la capacité des élites locales, ou expatriées, à entreprendre et à œuvrer au développement de leur pays.

PRÉ-REQUIS INCONTOURNABLES Le respect de la liberté individuelle, la liberté d'expression, le droit à la propriété, le droit à la sécurité et le droit à l'État de droit ne sont pas des aspirations marginales au Sud et à l'Est de la Méditerranée mais plutôt des pré-requis incontournables pour la réussite des réformes économiques.

Le développement des liens économiques entre le Nord et le Sud de la Méditerranée ne suffira donc pas à lui tout seul pour favoriser les conditions d'émergence de cette meilleure gouvernance. Le rapprochement euro-méditerranéen doit porter en lui les mécanismes incitatifs, basés sur le diptyque *droits et devoirs* pour encourager les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée à conduire les réformes politiques nécessaires.

La relance du processus euro-méditerranéen passera par la concertation et l'échange, entre les pays du Nord et du Sud, à propos du rapport des régimes et des formations politiques du Sud et de l'Est de la Méditerranée à la démocratie, à l'État de droit, à l'alternance politique ou à la laïcité, sans oublier le respect du jeu démocratique par les formations religieuses. Dans cet échange nécessaire, les pays du Nord de la Méditerranée devront éviter les calculs opportunistes à court terme, en restant fidèles aux principes qui ont façonné la construction européenne. ■

→ Le Comité de parrainage politique d'Ipemed est coprésidé par Élisabeth Guigou, ancienne ministre, et Abderrahmane Hadj Nacer, ancien gouverneur de la Banque centrale d'Algérie. Il contribue au rayonnement d'Ipemed auprès des décideurs méditerranéens. Dépourvu d'attache partisane, il comprend des personnalités de diverses sensibilités et provenances géographiques.

(1) Lire à ce sujet « Quelques réflexions sur le processus Euromed et le partage de valeurs communes entre le Nord et le Sud » par Abderrahmane Hadj-Nacer. Texte disponible sur www.ipemed.coop.



Le Comité de parrainage politique à la Caisse des Dépôts (Paris) en mars 2010. À gauche : Carmen Romero, Ismaël Serageldin, Georges Corm, Abderrahmane Hadj Nacer, Kemal Dervis et Éric Diamantis. À droite : Hubert Védrine, Fathallah Oualalou et Ely Ould Mohamed Vall.

ENEKO LANDABURU «Recentrons l'UPM autour des projets économiques»

1948 Nais - sance à Paris.

1980 Député du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au Parlement du Pays basque espagnol.

1983 Dirige l'Institut de recherche sur les multinationales de Genève.

1986 Directeur général de la Politique régionale et de cohésion de la Communauté européenne.

2000 Directeur général de l'Élargissement à la Commission européenne, poste où il dirige les négociations avec les pays candidats à l'adhésion.

2003 Directeur général de la DG relations extérieures de l'Union européenne.

Septembre 2009 Ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne auprès du Royaume du Maroc.

En avril 2008, à quelques mois du lancement officiel de l'Union pour la Méditerranée (UPM) à Paris, Eneko Landaburu avait pris part à la réunion annuelle du Comité de parrainage politique d'Ipemed, consacrée à l'avenir du processus euro-méditerranéen. Ce diplomate espagnol, qui dirigeait alors la DG relations extérieures de la Commission européenne, y avait exprimé ses fortes réserves à l'égard du projet porté par la France. Plus de trois ans plus tard, et après deux reports successifs du second sommet de

l'UPM, on pouvait penser que cet européen convaincu reprendrait à son compte un propos un tantinet moqueur qui court dans nombre de chancelleries européennes sur l'air du *On vous l'avait bien dit*. C'est un discours bien différent que l'actuel ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne auprès du Royaume du Maroc a tenu lors de sa rencontre avec l'équipe d'Ipemed. Certes, reconnaît-il, il faut faire le constat de l'échec – fut-il provisoire – de l'UPM mais il serait dommage «de jeter le bébé avec l'eau du bain».

IL FAUT SAUVER L'IDÉE QUE LES RAPPORTS ENTRE LE NORD ET LE SUD DE LA MÉDITERRANÉE DOIVENT SE FAIRE D'ÉGAL À ÉGAL

Comment peut-on relancer le processus euro-méditerranéen alors que l'Union pour la Méditerranée ne cesse de s'enliser ?

ENEKO LANDABURU : Le constat d'échec est évident mais évitons de tout remettre en cause ! Il faut sauver dans l'UPM ce qu'elle avait apporté comme valeur ajoutée incontestable par rapport au processus de Barcelone lequel, il faut bien le reconnaître, n'avait pas tenu toutes ses promesses. Il est nécessaire de sauvegarder le fait que l'UPM veut favoriser la mise en œuvre de projets économiques régionaux structurants. Je pense au secteur de l'énergie avec le Plan solaire, à la dépollution de la Méditerranée mais aussi aux transports avec les autoroutes de la mer. Il s'agit de choses concrètes, facilement compréhensibles par l'ensemble des populations du Nord et du Sud. Cela peut donner un nouvel élan à la coopération euro-méditerranéenne.

Ce serait donc «Barcelone, le retour» ?

Non, parce qu'il y a une autre chose à sauvegarder dans l'UPM. C'est l'idée fondamentale que les rapports entre le Nord et le Sud de la Méditerranée doivent se faire d'égal à égal. Il s'agit bien d'un partenariat où aucun acteur ou groupe de pays ne doit subordonner l'autre et lui imposer ses formules de coopération. Les pays du Sud sont bel et bien des parties prenantes du processus et non des spectateurs. Cela étant dit, il est nécessaire de redéfinir les objectifs de l'Union pour la Méditerranée.

Cette dernière →

Avec Luis Amado, ministre portugais des Affaires étrangères, au Conseil d'association UE-Maroc, le 27 juillet 2007.



→ ne peut régler tous les problèmes de l'espace euro-méditerranéen, c'est pourquoi on doit réduire la voilure du projet initial. Laissons de côté les objectifs politiques et recentrons l'UPM autour des projets économiques. Permettons aux acteurs économiques de mieux travailler ensemble et de bénéficier d'un environnement juridique qui favorise les investissements et le commerce. En redimensionnant l'UPM, on l'ancrera dans l'économie. Cela permettra, en cas de succès, d'aborder éventuellement les questions beaucoup plus politiques.

Ce serait la fin de la composante politique de l'UPM ?

Il faut être réaliste afin d'avancer dans un contexte politique qui est désastreux. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Le conflit israélo-palestinien a plombé le processus de Barcelone comme il plombe l'UPM. Et le problème ne peut-être résolu dans le cadre de cette Union. Mais la politique a son rôle à jouer : on a aussi besoin que le sommet des chefs d'État et de gouvernement se tienne tous les deux ans pour donner une impulsion et une visibilité politique au processus de coopération économique.

Le recentrage sur les projets économiques va-t-il suffire à mobiliser tous les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ?

L'intégration Sud-Sud est essentielle, cruciale même. L'une des raisons de l'échec du processus de Barcelone et de l'UPM, c'est que l'on a d'un côté une Europe forte, qui existe déjà et qui est intégrée. De l'autre côté, on n'a aucune intégration puisque la triste réalité du Sud, c'est que les flux d'affaires entre les pays sont très faibles. Nous devons nous mobiliser pour créer les meilleures conditions pour cette intégration Sud-Sud. Mais les efforts doivent porter là où elle est possible et dans un délai raisonnable. Là aussi, il faut faire preuve de réalisme car on ne peut pas rêver d'une vaste intégration régionale au Sud et à l'Est de la Méditerranée. La seule possibilité, c'est le Maghreb. Il faut donc mettre les pays de cette région en capacité de formuler une Union douanière, de lancer des coopérations sectorielles comme par exemple dans l'énergie. Cela permettra de créer une dynamique de crois-

sance plus grande et de constituer une sous-région au Sud de la Méditerranée qui deviendra beaucoup plus attractive pour les investisseurs européens. Ces derniers ne pourront rester indifférents vis-à-vis d'un marché de cent millions d'individus.

Pour cela, il faudrait que l'Algérie et le Maroc s'entendent enfin pour construire le Maghreb...

Je suis optimiste. Certes, il faut un début de solution au problème du Sahara occidental. Mais je pense que nous n'en sommes pas très éloignés. Bien sûr, cela ne se fera pas en un jour, mais je note par exemple que les agents économiques des deux pays ont envie de faire des choses ensemble. Lorsque le blocage de l'intégration maghrébine sera levé, cela créera une dynamique importante et ouvrira des perspectives politiques pour la région. Cela justifiera que les pays européens accordent plus d'intérêt et d'investissement politique et financier vis-à-vis du Maghreb. On peut même imaginer que le futur budget européen qui entrera en vigueur en 2014 contienne quelques lignes spécifiques qui seront allouées à cette sous-région.

Cette possibilité d'intégration du Maghreb et le retour à des ambitions plus modestes de l'UPM ne vont-ils pas favoriser une institutionnalisation des 5+5, un processus qui fonctionne plutôt bien ?

Les conditions ne sont pas encore réunies pour une institutionnalisation des 5+5. Personne ne comprendrait qu'après avoir lancé l'Union pour la Méditerranée, on en revienne aux 5+5. Si l'UPM a la sagesse de bien définir sa feuille de route pour les cinq prochaines années et qu'elle réduise sa voilure en se limitant aux projets économiques, on finira par lever l'obstacle de l'absence de coopération sous-régionale. Mais il y a un message essentiel sur lequel je souhaite insister. Les Européens doivent se rendre compte à quel point est énorme le potentiel économique au Sud de la Méditerranée et notamment au Maghreb. L'Europe aurait tort de ne pas examiner avec justesse les potentialités qui existent à sa porte. Seule, elle est trop petite pour jouer un rôle essentiel dans la mondialisation. Elle se doit d'avoir des alliés. Le Sud de la Méditerranée est l'un d'eux.

ON NE PEUT PAS RÊVER D'UNE VASTE INTÉGRATION RÉGIONALE AU SUD ET À L'EST. LA SEULE POSSIBILITÉ, C'EST LE MAGHREB.

COMMENTAIRE

Envie d'Europe et de Méditerranée

● Eneko Landaburu est assurément un homme qui ne cache ni son envie d'Europe ni son envie de Méditerranée. Lucide, il relève qu'il se passe «exactement la même chose pour le dialogue euro-méditerranéen que pour la construction européenne». Dans les deux cas, l'envie semble faire défaut. En Europe, alors que l'évolution du monde et le déplacement de son centre de gravité fait que l'Union européenne (UE) a besoin d'être encore plus unie pour être plus forte, la possibilité de se renforcer, grâce à un partenariat solide avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée n'enthousiasme guère les opinions publiques. «Il est de plus en plus évident que l'on doit faire l'Europe si nous voulons survivre et défendre nos standards de vie, nos valeurs et nos principes», avertit l'ambassadeur de l'UE au Maroc. Pour lui, «l'Europe doit devenir un acteur politique global et non plus simplement économique». Une mutation qui passe par l'émergence d'une vraie politique extérieure de l'Union européenne. Cela permettrait de définir enfin une véritable politique méditerranéenne de l'UE et, par là-même, de convaincre les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée de l'intérêt de s'associer à l'Europe au nom d'une survie mutuelle dans un monde en constant bouleversement.

Propos recueillis par Akram Belkaïd



Le nouveau gouvernement du monde: idéologies, structures, contre-pouvoirs

GEORGES CORM
La Découverte,
Paris, 2010

C'est un plaidoyer bienvenu pour une *démondialisation* raisonnée et pour la mise en place d'une économie solidaire et humaine. Surtout, ce livre met en exergue les mécanismes qui maintiennent en vie un néolibéralisme qui a pourtant montré ses limites avec la crise de 2007-2009. Économiste et historien, membre du Comité de parrainage politique d'Ipemed, Georges Corm a le mérite de démonter avec finesse *l'idéalisme simpliste* et le *mysticisme virulent* qui fondent le pouvoir mondialisé de la finance spéculative. Sa réflexion permet de comprendre pourquoi il est aussi urgent de réhabiliter les valeurs d'éthique et d'équité dans l'enseignement de l'économie mais aussi dans les doctrines politiques. À conseiller à tous les dirigeants des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée qui se sentent obligés de ne jurer que par la mondialisation et le libéralisme à tout crins.



Dictionnaire des écrivains francophones classiques

CHRISTIANE CHAULET ACHOUR
AVEC LA COLLABORATION
DE CORINNE BLANCHAUD
Éditions Honoré
Champion, Paris, 2010

Cet ouvrage est une première car il propose la qualification de *Classiques francophones* pour 105 écrivains dont nombreux sont originaires des rives sud et est de la Méditerranée. Les auteurs ont souhaité que ce livre soit un «*outil maniable, de découverte et de retrouvailles*». C'est la preuve que l'usage littéraire de la langue française n'est plus le privilège des seuls Français. Parmi les entrées proposées, on citera Jamel Eddine Bencheikh, Tahar Ben Jelloun, Rachid Boudjedra, Andrée Chedid, Driss Chraïbi, Mohammed Dib, Malek Haddad, Kateb Yacine, Amin Maalouf, Rachid Mimouni, Jean Sénac sans oublier des auteurs subsahariens (Léopold Sedar Senghor, Sembène Ousmane) ou originaires des Caraïbes (Aimé Césaire, Daniel Maximin). Une belle invitation au voyage et à la lecture.



La gestion de l'eau au Moyen-Orient

MOHAMED
EL BATTIOUI
Éditions
L'Harmattan,
Paris, 2010

L'eau est vitale dans toutes les économies et pose un vrai défi aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Cet ouvrage explique que les tensions autour des bassins et des fleuves au Moyen-Orient n'aboutiront pas à des conflits armés – ce qui est l'idée la plus répandue – mais à une situation de non-guerre et de non-paix. L'auteur propose un modèle de répartition de la ressource hydrique entre les différents rive-rains d'un cours d'eau international. Avec comme objectif la conception de nouveaux modèles de gestion de l'eau, il suggère ici un modèle coopératif, des projets de transfert interbassin, pour faire face à la mauvaise répartition de cette ressource au Moyen-Orient.



Histoire secrète du pétrole algérien

HOCINE MALTI
La Découverte,
Paris, 2010

Essentiel pour l'économie locale mais aussi pour celles du Sud de l'Europe, le secteur des hydrocarbures algériens reste entouré par un grand halo de mystère. Ce livre, écrit par un ingénieur des pétroles, qui a participé à la création de la Sonatrach (la compagnie pétrolière algérienne), dont il a été vice-président de 1972 à 1975, est une suite saisissante d'analyses et de détails qui démontrent à quel point l'or noir a finalement entravé le développement normal de l'Algérie. Des accords boiteux de co-souveraineté entre l'Algérie et la France après l'indépendance jusqu'aux manœuvres cliniques autour de la manne pétrolière, le livre détaille ce qui peut finalement apparaître comme étant une malédiction. C'est du moins l'une des manifestations les plus contemporaines du fameux virus de la *maladie hollandaise*. Cette affection, diagnostiquée dans les années 1960 aux Pays-Bas, et dont la cause est l'irruption d'une richesse unique et subite.

RAPPORT

Le Maroc a-t-il une stratégie de développement économique ?

Quelques éléments de réflexion pour un véritable décollage économique et social
Fondation Abderrahim Bouabid, juin 2010

Rédigé par le Cercle d'analyse économique de la Fondation Bouabid, ce document s'interroge sur l'existence d'une véritable stratégie économique au Maroc. Le diagnostic est sévère, malgré les progrès affichés au cours des quinze dernières années. Le Royaume souffre encore de nombreux handicaps dont une forte volatilité de la croissance et une attractivité moyenne. Les auteurs critiquent aussi l'importance donnée au triptyque *tourisme-immobilier-infrastructures* et considèrent qu'aucun argument ne justifie de faire du tourisme l'alpha et l'oméga de la croissance économique. Le rapport examine ensuite les méta-contraintes qui empêchent le Maroc d'accéder à un niveau supérieur de croissance, comme la nature de l'économie politique du pays et *l'analphabétisme économique*. Des obstacles qui pourraient être levés à condition «*d'exiger la transparence sur toutes les politiques publiques*» et «*d'imaginer un processus formel permettant d'organiser des débats sur les grandes orientations économiques*».

REVUE

Moyen-Orient

Numéro 8, octobre-décembre 2010

La dernière livraison de la revue de géopolitique, de géoéconomie et de géostratégie du monde arabo-musulman consacre son dossier aux hydrocarbures. Avec 60% des réserves mondiales en pétrole et 40% en gaz, le Moyen-Orient est au cœur d'immenses enjeux géopolitiques. Ces derniers sont analysés au regard des «*évolutions internes que connaît la région*», notamment en matière de tentatives de modernisation et de diversification économique (c'est le cas notamment du Golfe) mais aussi en matière de transformations sociales. Les relations entre pays producteurs et compagnies étrangères sont abordées de même que le cas de l'Iran et des conséquences qu'impliquent les sanctions internationales contre ce pays. Malgré les dynamiques de changement, l'or noir reste prépondérant dans cette région et la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures constitue un obstacle pour la diversification.



La contrainte carbone en Méditerranée

► À gauche : Gaëtan Cadero (Lafarge), Pierre Albano (Air France), Delphine Dantec (Air France) et Anaïs Delbosc (CDC Climat). À droite : Jean-Louis Guigou (IpeMED) et Hervé Allègre (CDC Climat).

Plusieurs experts de l'économie et de la finance carbone, ainsi que des industriels se sont à nouveau réunis au début du mois de novembre, à l'initiative d'IpeMED, afin de poursuivre une réflexion engagée au printemps dernier, sur la contrainte carbone dans la zone euro-méditerranéenne. L'objectif : identifier l'ensemble des enjeux économiques et financiers régionaux liés aux démarches industrielles de réductions d'émissions de CO₂.

En effet, si seules les installations industrielles européennes intensives en énergie demeurent concernées par le système de quotas européens (EU ETS), il apparaissait opportun de prendre connaissance des initiatives prises spontanément par certaines entreprises de la rive sud pour limiter leur empreinte carbone et déterminer si elles avaient pu profiter des opportunités de financement de projets propres offertes par les mécanismes du Protocole de Kyoto.

ALTERNATIVES DE PLUS EN PLUS PARTAGÉES Les présentations des industriels de la rive sud provenant du secteur maritime, aérien, sidérurgique et de l'énergie ont démontré que de nombreuses mesures avaient déjà été prises de leur propre initiative pour acquérir de nouveaux appareils plus efficaces énergétiquement, réduire leur consommation d'énergie, et valoriser la chaleur ou les déchets industriels produits par leur activité. Cependant, force est de constater que toutes ces initiatives n'ont pas été amorcées par les Mécanismes de développement propre (MDP, cf. encadré)

LES INDUSTRIELS DE LA RIVE SUD ONT DÉJÀ PRIS PLUSIEURS MESURES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE. MAIS LES MÉCANISMES DE DÉVELOPPEMENT PROPRE SONT TROP COMPLEXES ET DEVRAIENT ÊTRE MIEUX EXPLIQUÉS.

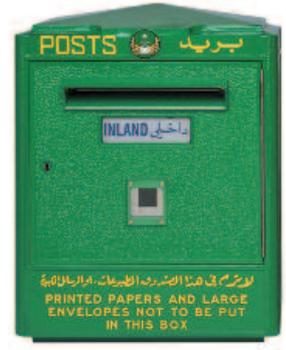
qui sont restés très limités dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (Psem). Ces mécanismes se révèlent toutefois complexes à appréhender et devraient être mieux expliqués aux acteurs économiques de la rive sud. De plus, les gouvernements des Psem doivent offrir les garanties nécessaires aux investisseurs qui souhaitent financer des projets MDP dans la région. L'évolution de ce mécanisme projet vers un mécanisme de programme d'activités englobant plusieurs projets (MDP programmatique) permettrait de réduire les coûts et de faciliter les procédures administratives.

La mise en place d'approches sectorielles, où des mesures de réduction d'émissions pourraient être prises à l'échelle d'un secteur dans un pays ou une région, constitue par ailleurs une alternative de plus en plus partagée. S'il apparaît plus cohérent d'agir à un niveau global sur les émissions liées au secteur du transport aérien et maritime, il conviendrait néanmoins d'encourager, dans d'autres secteurs, des démarches d'actions communes de réduction entre industriels des deux rives de la Méditerranée.

Morgan Mozas, chef de projet IpeMED

→ Le MDP (Mécanisme pour le développement propre) est issu du Protocole de Kyoto. Il a pour objet, d'une part, d'aider les pays en développement à parvenir à un développement durable tout en contribuant à la stabilisation des gaz à effet de serre et, d'autre part, d'aider les pays développés à remplir leurs engagements chiffrés de limitation et de réduction de leurs émissions.





La Poste veut renforcer l'Euromed Postal

LA POSTE FRANÇAISE PROPOSE LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE COMMUNE, MULTILATÉRALE ET OPÉRATIONNELLE ENTRE LES POSTES DE LA RÉGION EUROMED.

Amal Chevreau
Chef de projet
Ipemed

Afin de pérenniser l'Euromed Postal, la Poste française a proposé aux opérateurs postaux euro-méditerranéens un projet visant à créer une structure commune dans le cadre d'une approche multilatérale, partenariale, opérationnelle et concrète. Une déclaration commune, qui instaure clairement le principe d'une coopération renforcée entre les postes de la région Euromed, a ainsi été signée le 14 octobre 2009 par plusieurs organisations postales réunies dans le cadre d'un comité de pilotage.

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES Pour mémoire, l'Euromed Postal est né en 2006 à l'initiative de neuf postes des pays riverains de la Méditerranée : Algérie, Égypte, France, Grèce, Italie, Maroc, Espagne, Portugal, Tunisie. Cette initiative avait pour objectif de mettre en commun les moyens et les expériences des opérateurs postaux pour apporter une réponse coordonnée et commune aux questions relatives aux transferts financiers de migrants, à la diversifi-

cation des bureaux de postes, au développement de l'offre commune des services aux PME et, enfin, à l'échange d'expériences.

Une seconde déclaration a été élaborée et signée, à l'occasion de la seconde conférence de l'Euromed Postal, à Alexandrie les 28 et 29 septembre 2010. La déclaration d'Alexandrie réitère la «nécessité d'organiser sur une base pérenne la communauté postale Euromed». Elle institutionnalise la création d'une communauté postale régionale, dénommée *Union des Postes de la Méditerranée*, par voie contractuelle. Les membres de cette communauté sont ceux de PostEurop et de la commission arabe permanente des postes.

L'Union des Postes de la Méditerranée, dont le statut juridique devrait être précisé dans un délai de deux années, disposera d'organes de gouvernance (assemblée générale et conseil d'administration), d'un secrétaire général nommé par le conseil d'administration et devra arrêter «un programme d'actions pluriannuel avec une approche coûts/avantages des projets».

EN BREF

Ventes en hausse pour GDF Suez

● GDF Suez a confirmé à la mi-novembre ses prévisions de résultats annuels, à l'occasion de la publication d'un chiffre d'affaires sur neuf mois de

60,1 milliards d'euros, en hausse de 3,8%. L'impact positif des parités de change et les conditions climatiques favorables ont permis une accélération des ventes du groupe, dont la hausse ne dépassait pas 0,3% sur les six premiers mois de l'exercice. Le chiffre d'affaires a aussi profité de plusieurs acquisitions récentes. En croissance organique, il ne progresse en effet que de 1,2%. L'excédent brut d'exploitation (Ebitda) s'est élevé sur la période à 11 milliards d'euros, en hausse de 8,8% (+3,8% en données organiques). Le groupe prévoit par ailleurs d'investir environ 10 milliards d'euros sur l'année, portant l'effort sur son outil industriel à 30 milliards sur les trois dernières années. Son endettement a, malgré tout,

reculé de 1,7 milliard d'euros, pour revenir à 31,8 milliards d'euros à la fin septembre, à la faveur notamment de la cession des parts du groupe dans l'espagnol Gas Natural Fenosa.

Le régulateur britannique n'a plus de réserves sur l'EPR d'Areva et EDF

● L'autorité de sûreté britannique (HSE) a déclaré, dans un courrier adressé mi-novembre à Areva et à EDF, que les explications fournies par les deux entreprises concernant le système de contrôle-commande numérique de l'EPR étaient satisfaisantes. Ce courrier lève tout obstacle à la certification du réacteur EPR de troisième génération qui sera utilisé dans la construction de centrales nucléaires au Royaume-Uni.

L'EPR est actuellement le réacteur le plus puissant au monde et il répond aux plus hautes exigences de sûreté. Il est en construction en Finlande, en France, en Chine et en cours de certification aux États-Unis. Philippe Knoche, directeur du Business Group Réacteurs et Services d'Areva, a déclaré : « Nous nous réjouissons de la décision de l'autorité de sûreté britannique de lever l'unique point bloquant pour la certification de l'EPR. Grâce à la qualité du travail fourni par les équipes, le système de contrôle-commande de nouvelle génération franchit une étape importante après que son architecture a été validée en Finlande au printemps dernier. Il s'agit aussi d'une reconnaissance de la qualité de l'EPR. »

Dans l'article à propos de la récompense décernée à Medreg («Ipemed News»



d'octobre 2010), une malencontreuse erreur technique nous a fait attribuer à Nadjib Otmane (ci-contre), le président de Medreg, une photographie qui n'était pas la sienne. Toutes nos excuses à l'intéressé.